

VGE ET LE PROGRAMME ARIANE

PAR **FRÉDÉRIC D'ALLEST** (61), ANCIEN DIRECTEUR DU PROGRAMME ARIANE ET PDG DU CNES

À l'occasion de sa disparition, notre président Marwan Lahoud (83) a rendu hommage à Valéry Giscard d'Estaing en présentant le bilan effectivement très positif de son septennat. Je ne résiste pas cependant à corriger l'erreur, complaisamment répandue par ses soins au fil des ans et du succès du lanceur *Ariane*, consistant à mettre à son crédit la décision d'engager le développement d'*Ariane*, donnant à la France et à l'Europe l'autonomie d'accès à l'espace.

La réalité historique que j'ai vécue aux premières loges (comme chef de projet Ariane de 1973 à 1976, puis directeur du programme de 1976 à 1980, puis comme PDG d'Arianespace de 1980 à 1991) est toute autre. C'est au président Georges Pompidou, conseillé par Bernard Esambert (54) et activement soutenu par son ministre de la défense Michel Debré, très conscient des enjeux stratégiques civils et militaires de l'espace, que revient l'initiative de proposer à nos partenaires européens au début de 1973 de développer ce lanceur.

Les réticences d'un ministre des Finances

C'est lui qui donne instruction au gouvernement, contre l'avis de son ministre des Finances, un certain Giscard d'Estaing – notre camarade Michel Pébereau (61) alors à la direction du Trésor s'en souvient certainement – de négocier et approuver lors de la conférence spatiale de Bruxelles en juillet 1973 l'engagement du développement d'*Ariane*. À cette date, un arrangement détaillé engageant le financement pluriannuel de la totalité du développement du lanceur jusqu'à la qualification en vol de la première version d'*Ariane* (*Ariane 1*) est approuvé, puis signé par dix États européens participants dans le cadre d'un programme à la carte de l'Agence spatiale européenne (ESA). Le programme est alors irréversiblement lancé dans l'industrie européenne sous la maîtrise d'œuvre du Cnes agissant au nom et pour le compte de l'ESA. Les appels d'offres sont immédiatement lancés, le choix des industriels de premier et deuxième niveaux sont faits et les contrats de développement sont négociés dans les huit mois qui suivent.

Les préventions d'un Président

Dès son élection en mai 1974, Giscard d'Estaing nous ordonne de suspendre la notification imminente de ces contrats (ce qu'il n'avait pas le droit de faire sur le plan juridique puisque le Cnes agissait au nom et pour le compte de l'ESA). Il était convaincu que le budget de développement (2 060 millions de francs plus une marge pour aléas de 20 %) serait très largement dépassé.

À sa décharge, il était relativement fréquent que les grands programmes technologiques voient leur budget initial dépassé dans des proportions considérables, certains disaient une multiplication par le facteur π , illustré entre autres à cette époque par le Concorde et tristement aujourd'hui par l'EPR. Il pensait donc que cela coûterait excessivement cher à la France, qui supportait plus de 60 % de son financement puis 100 % si les dépenses dépassaient 135 % du budget initial : la France avait dû à Bruxelles faire cette concession pour apaiser l'Allemagne et d'autres pays participants qui craignaient beaucoup de tels dérapages. En contrepartie, la France exigeait la maîtrise d'œuvre du programme par le Cnes.

Une longue négociation

Il fallut près de six mois pour convaincre ses inspecteurs et lui-même de la solidité de notre dossier et de la prudence de nos choix technologiques validés au préalable par des études et essais expérimentaux. Davantage peut-être que nos arguments, ce qui emporta sa décision de faire machine arrière est le fait que la France avait souscrit en 1973 un engagement international dont il lui était très difficile de se retirer, d'autant plus que c'était la France qui avait convaincu ses partenaires européens de s'y engager. Il avait dû reculer devant les protestations véhémentes de ces derniers et les demandes probables de lourdes indemnités.

Un succès et un soutien sans faille

Giscard n'eut pas à le regretter puisque nous respectâmes la marge pour aléas de 20 % du budget initial, aidés j'en conviens par une formule de révision des prix favorable alors que l'inflation était forte. Il partagea avec nous la satisfaction et la fierté de la réussite du premier lancement le 24 décembre 1979, avec seulement six mois de retard sur la date fixée en 1973, une partie de ce retard étant d'ailleurs la conséquence du retard de la notification des contrats résultant de son intervention. Il soutint ensuite sans faiblir la poursuite du programme, comme d'ailleurs tous ses successeurs à l'Élysée. ✕